 

REPUBLIQUE DU BURUNDI

 ASSEMBLEE NATIONALE

DISCOURS PRONONCE PAR LE PRESIDENT DE L’ASSEMBLEE NATIONALE, TRES HONORABLE GELASE DANIEL NDABIRABE, A L’OCCASION DE L’OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE ORDINAIRE D’AVRIL 2025

 Bujumbura, le 1er Avril 2025

* Mana Mushoboravyose ;
* Honorable Premier Vice-Président de l’Assemblée nationale ;
* Honorables Députés ;
* Monsieur le Président de la Cour Suprême ;
* Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
* Monsieur le Maire de la Ville de Bujumbura ;
* Mesdames et Messieurs les hauts gradés de la Force de défense nationale du Burundi ;
* Mesdames et Messieurs les hauts gradés de la Police nationale du Burundi ;
* Monsieur le Procureur Général de la République ;
* Monsieur le Secrétaire général de l’Assemblée nationale ;
* Monsieur le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante ;
* Monsieur le Président de la Commission Vérité et Réconciliation ;
* Monsieur le Président de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l’Homme ;
* Monsieur le Président de la Cours des Comptes ;
* Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatiques et consulaires accrédités au Burundi ;
* Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales ;
* Messieurs les représentants des confessions religieuses ;
* Mesdames et Messieurs les Représentants des Formations politiques agréées ;
* Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile ;
* Distingués Invités ; Tout Protocole Observé ;
* Mesdames, Messieurs ;

**Dieu miséricordieux ;** nous te louons pour tes merveilles. Toi qui es source de vie, de sagesse et du pouvoir, nous te sommes entièrement dévoués. Nous te prions, **Seigneur**, de guider notre pays vers la réalisation de tous ses projets.

**Très chers hôtes ;** soyez les bienvenus au Palais de l’Assemblée nationale. Conformément aux dispositions de l'article 179 de la Constitution de la République du Burundi, le Parlement procède, aujourd’hui, à l’ouverture de sa session ordinaire d’avril 2025. Nous vous remercions d’avoir accepté notre invitation à participer à cette cérémonie.

**Très chers collègues Députés ;** nous vous souhaitons un bon retour des vacances parlementaires. Nous vous sommes reconnaissants d’avoir saisi l’occasion pour soutenir les efforts de développement et de consolidation de la paix au sein de vos circonscriptions respectives.

* **Honorables Députés ;**
* **Distingués Invités ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**

C’est avec une immense douleur que l’Assemblée nationale vous annonce le décès survenu hier de l’un de ses membres, l’Honorable Venant SINZINKAYO, élu de la circonscription de Gitega, suite à une maladie.

En cette période de deuil, l’Assemblée nationale présente ses sincères condoléances à sa famille, aux concitoyens de Gitega et à sa formation politique.

Nous vous prions de bien vouloir vous lever et observer une minute de silence en sa mémoire.

**(Une minute de silence)**

* **Honorables Députés ;**
* **Distingués Invités ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**

Bien qu’ils fussent supposés être en vacances, les représentants du Peuple ont à plusieurs activités durant ce mois de mars 2025. Il y a lieu de citer, entre autres :

1. les cérémonies de célébration de la journée internationale des droits de la femme, tant au niveau national qu’en provinces ;
2. les travaux de construction d’un nouveau bureau communal de Matongo, en province Kayanza ;
3. la réunion de présentation des réalisations faites par la province Ngozi pour l’année 2024 ;
4. la réunion du conseil communal élargi de Muyinga ;
5. la cérémonie d’inauguration de deux nouveaux bureaux collinaires situés en Commune Butihinda, province Muyinga ;
6. la cérémonie de prestation de serment du Président de la Cour des Comptes et de deux membres de la Commission Vérité et Réconciliation ;
7. la 30ème assemblée municipale des volontaires de l’ABUBEF.

Cela étant dit, l’une des activités qui ont le plus marqué ces dernières vacances parlementaires concerne la tenue, hier, ici, au Palais de l’Assemblée nationale, du « **National prayer breakfast** ». Comme à l’accoutumée, cet évènement a été rehaussé par la prestigieuse participation du **Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE**.

L’Assemblée nationale saisit cette opportunité pour adresser sa reconnaissance aux illustres orateurs qui ont animé le petit déjeuner national de prière. Nos remerciements sont également adressés à nos amis venus de l’étranger pour s’associer à la Nation burundaise. Nous sommes particulièrement reconnaissants du témoignage d’amour et de fraternité qui a été manifesté par la délégation américaine.

* **Honorables Députés ;**
* **Distingués Invités ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**

**Sur le plan du renforcement des capacités**, quelques membres du personnel de l’Assemblée nationale ont reçu une formation sur les procédures de passation et de gestion des marchés publics. Une autre formation a également été dispensée sur l’utilisation d’un nouveau logiciel intégré de gestion.

**Concernant la diplomatie parlementaire**, nous avons accordé une audience à Madame Hawa Cissé Wagué, représentant résident de la Banque mondiale au Burundi.

**S’agissant de cette session parlementaire ordinaire d’avril 2025**, l’Assemblée nationale compte poursuivre ses missions de vote des lois, de contrôle de l’action gouvernementale et de représentation du Peuple.

**Sur le plan législatif**, l’Assemblée nationale compte analyser et adopter les projets de lois inscrits à l’ordre du jour, à savoir :

1. Projet de loi de règlement et compte-rendu budgétaire pour l’Exercice 2023/2024 ;
2. Projet de loi portant modification de la loi n°1/12 du 28 juin 2017 régissant les sociétés coopératives au Burundi.

Il y a lieu de préciser que, conformément à l’article 181 de la Constitution, la session parlementaire ordinaire d’avril constitue une session budgétaire. Elle offre ainsi l’opportunité au Parlement d'examiner le budget général de l’Etat et de l’orienter vers la réalisation des programmes qui répondent aux besoins de la population.

L’Assemblée nationale encourage toutes les parties prenantes à l’élaboration du projet de loi de finances à fournir le maximum d’efforts pour qu’il soit analysé en séance plénière dans les meilleurs délais.

* **Honorables Députés ;**
* **Distingués Invités ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**

Cette session parlementaire ordinaire se tient dans un contexte politique exceptionnel, caractérisé par les imminentes élections législatives, communales et collinaires.

L’Assemblée nationale compte poursuivre la sensibilisation des citoyens sur l’importance de ce rendez-vous électoral, en les encourageant à y participer massivement et sereinement. Chacun, dans son entourage professionnel et privé, est invité à s’y préparer pour que ces élections se déroulent paisiblement.

**Voici, grosso modo, nos attentes** :

1. une population politiquement mature qui fait sourde oreille aux fausses rumeurs destinées à saboter le processus électoral ;
2. des Forces de défense et de sécurité performantes et vigilantes pour maintenir un climat favorable à des élections paisibles ;
3. une Commission Electorale Nationale Indépendante bien structurée et très laborieuse pour faire aboutir toutes les étapes électorales ;
4. des acteurs politiques patriotes et responsables qui misent sur des projets de société favorisant le bien-être du Peuple ;
5. des médias professionnels et neutres qui diffusent des messages rassembleurs dénués de toute incitation à la haine ou à l’insurrection ;
6. des observateurs honnêtes qui rapportent la réalité crédible constatée sur le terrain ;
7. une communauté internationale amicale qui soutient notre Nation et qui ne s’ingère pas dans les affaires intérieures de l’Etat burundais.
* **Honorables Membres du Bureau de l’Assemblée nationale ;**
* **Honorables Députés ;**
* **Distingués Invités ; Tout Protocole Observé ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**

Cette session parlementaire ordinaire d’avril 2025 constitue la dernière de la législature 2020-2025. C’est l’occasion idéale pour parachever notre mandat parlementaire sur une note de succès.

De surcroît, l’ampleur des tâches qui nous attendent, durant cette session, requiert, de la part des élus du Peuple, du sérieux, de la disponibilité, de l’engagement et de la loyauté qui sont les valeurs qui ont guidé cette législature, du début jusqu’aujourd’hui.

Au bout de cette session, nous pourrons établir le bilan de toute la législature au cours de laquelle plusieurs innovations ont été introduites tant sur le plan organisationnel que sur celui d’éthique.

**Honorables Députés ;** cette session se tient dans une période d’activités électorales intenses. Nous vous convions à trouver un emploi du temps qui concilie vos obligations de campagne avec votre mission parlementaire.

C’est sur ce conseil que nous déclarons ouverts les travaux de la session parlementaire ordinaire d’avril 2025.

Nous vous remercions.

Que Dieu vous bénisse !